

Des « verbes de mouvement », du français *se rendre* et de son signifiant

JEAN-CLAUDE CHEVALIER
Université Paris IV-Sorbonne, France

Avec la collaboration de
YVES MACCHI
Université Charles de Gaulle-Lille III, France

Résumé

L'examen de bien des traductions est l'occasion de constater que, maintes fois le verbe réputé dire, sans plus, la notion d'*aller* (angl. *to go*, esp. *ir*, it. *andare*, all. *gehen*) est traduit par *se rendre*. Quelles raisons y ont poussé ? Pour quels effets ? La réponse passe par la recherche, d'abord, de la représentation portée par le signifiant *rendre*, de celle ensuite qu'apporte le pronom *se*. Se trouve ainsi combattue et annulée l'idée de simple « restitution » trop spontanément attachée à *rendre*, et ce au bénéfice du transfert mentalement opéré d'une prédication existentielle négative à la prédication existentielle positive qui lui correspond.

Mots-clés : linguistique du signifiant, traduction, verbes de mouvement, *se rendre*, prédication.

Abstract

The examination of a number of translations is the occasion to observe that the verb that is supposed to convey the idea of *aller* (English *to go*, Spanish *ir*, Italian *andare*, German *gehen*), and nothing more, is often translated by *se rendre*. What motivated this translation choice? What were the desired effects? The response is found through the search, first, for the representation carried by the signifier *rendre*, and then, for what the pronoun *se* brings to this syntagm. In this way, the idea of a simple "restitution", too easily attached to *rendre*, is defeated and nullified, and this in favor of the mentally operated transfer from an existential negative predication to the positive existential predication that corresponds to it.

Keywords: linguistics of the signifier, translation, verbs of movement, *se rendre*, predication.

Comprendre ? Oh ! Sans doute on ne comprend jamais rien.
Seuls les fous croient avoir compris.

Charles Dantzig, *Encyclopédie capricieuse de tout et de rien*, Paris, Grasset, 2009, p. 11.

Le français a le couple *aller / venir*, l'espagnol *ir / venir*, l'italien *andare / venire*, l'anglais *to go / to come*, l'allemand *gehen / kommen*, et ainsi de suite de bien d'autres idiomes. Grossièrement dit, ils se sont pourvus du moyen d'exprimer face à un mouvement « déférent » un mouvement « afférent ». Mais l'observation la plus immédiate nous prouve qu'ils n'en font pas strictement le même usage. Il arrivera que les termes de cette opposition puissent, d'une langue à l'autre, s'entre-traduire. Nombreux cependant sont les cas où l'on découvre que l'un des éléments du couple, ou le couple lui-même, est contraint de se démettre et de confesser son impertinence. Il faut dès lors, en bonne méthode, supposer à tous ces vocables des compositions sans doute voisines ou coincidentes, mais aussi partiellement divergentes. Ainsi il est des situations où le *venir* de l'espagnol refuse de traduire le *venir* français et laisse la place à *ir*¹, d'autres où l'italien et le français font usage de *venire* et *venir* là où l'espagnol recourt à *ir* – cf. la réponse de celui que l'on appelle : it. *vengo* («rispondendo a chi ci chiama», relèvent les dictionnaires) ; fr. « je viens » ou « j'arrive » ; esp. ¡voy!

Le vrai cependant est qu'il n'est pas certain qu'il faille, dans les exemples ci-dessus, supposer aux verbes considérés (it. *venire*, fr. *venir*, esp. *venir*) des organisations internes distinctes. Supposées égales dans des idiomes différents, elles pourraient bien y permettre des emplois qui se séparent appréciablement. Il suffirait qu'ici et là elles aient à s'inscrire et à fonctionner dans des systèmes généraux qui, eux, ont le leur propre. Ainsi chaque langue peut s'être dotée d'un présent, en avoir fait un repère fondamental pour tout un lot de catégories et de mécanismes, sans s'être de ce présent forgé une représentation en tout point identique à celle d'une autre. L'architecture, d'une part, du système des pronoms, le caractère contraignant, d'autre part, de la « concordance des temps », l'image, enfin, du point d'afférence, dont it. *venire*, fr. *venir*, esp. *venir* sont porteurs, s'en trouveraient, dans leur usage, modifiés². Il n'y aurait là que l'effet le plus attendu de l'emboîtement de systèmes et sous-systèmes dont une langue se compose, et de la hiérarchie que cet emboîtement leur impose.

Mais ce sont là contraintes de système et tous les traducteurs, par exemple, ont à s'y soumettre. On voit cependant, en d'autres occurrences, ces mêmes traducteurs choisir, librement cette fois, de dire ou de ne pas dire *aller* où leur était proposé *to go*, ou *ir*, ou *andare* pour l'expression d'un simple déplacement dans l'espace. Certes, on

¹ Pour un essai d'explication de ce cas et de bien d'autres, voir Chevalier, 1976.

² Sur cette hypothèse, et pour un commencement de description et de vérification, voir Chevalier, 1976, 1982.

n'oubliera pas ici le rôle, en anglais, des compléments adverbiaux ou des postpositions (*to go up, down, out, back, inside, outside, on, off, away, forth, etc.*) : ce sont autant d'invitations – ou d'obligations – à enfermer dans un autre lexème, et la représentation du mouvement et celle de sa direction : *monter, descendre, sortir, entrer, pénétrer, partir, revenir, continuer, etc.*

- (1) *That was theirs too, but they were frightened to go inside.*
Orwell, George, *Animal Farm*,
Paris, Gallimard, Folio bilingue, 2001, p. 58.
Oh ! certes, elle aussi leur appartenait, mais, intimidés, ils avaient peur d'y
pénétrer.
Ibid., trad. Jean Queval, p. 59.
- (2) *Going back, the others found that she had remained behind in the best bedroom.*
Ibid., p. 58.
Revenant sur leurs pas, les autres s'aperçurent qu'elle était restée dans la grande
chambre à coucher.
Ibid., p. 59.
- (3) *Windmill or not windmill, he said, life would go on as it had always gone on*
–that is badly.
Ibid., p. 110.
Moulin à vent ou pas, disait-il, on continuerait à vivre comme on avait toujours
vécu, c'est-à-dire mal.
Ibid., p. 111.
- (4) *[...] and sometimes they clamoured to be allowed to go out in a body and*
attack Pinchfield farm, drive out the humans and set the animals free.
Ibid., p. 191.
[...] et il leur arriva de clamer leur désir d'être autorisés à marcher sur Pinchfield
pour en chasser les humains et délivrer les animaux.
Ibid., p. 192.
- (5) *A mighty cry for vengeance went up, and without waiting for further orders*
they charged forth in a body and made straight for the enemy.
Ibid., p. 202.
Une immense clameur de vengeance s'élève, et sans attendre les ordres ils se
jettent en masse droit sur l'ennemi.
Ibid., p. 203.
- (6) *He was silent. He went into the kitchen, sat down heavily in his father's old*
chair [...].
Lawrence, D. H., *Daughters of the Vicar*,
Paris, Gallimard, Folio bilingue, 2001, p. 146.
Il se tut. Il entra dans la cuisine, s'assit pesamment dans le vieux fauteuil
paternel [...].
Ibid., trad. Colette Vercken, p. 147.

(7) *And to this Miss Louisa agreed. Yet she could not but feel angry that he had gone away for some years.*

Ibid., p. 58.

Et cette fois, Miss Louisa acquiesça. Cependant elle ne pouvait s'empêcher d'éprouver de la colère devant le fait qu'il soit *parti* pour si longtemps.

Ibid., p. 59.

Reste que s'offrent plusieurs cas où *to go* se laisse traduire par *aller*, sans plus :

(8) *So several times he went, drunk, with his companions to the licensed prostitute houses abroad.*

Lawrence, D. H., *op. cit.*, p. 136.

Ainsi, plusieurs fois, en état d'ivresse, il *était allé* avec ses camarades dans les maisons de tolérance que l'on trouve à l'étranger.

Ibid., p. 137.

(9) *[...] the woman had washed up and gone away, but still he sat in his pit dirt. He was going later to the New Inn. He had begun to go there because he must go somewhere.*

Ibid., p. 182.

[...] la vieille femme avait fait la vaisselle et était partie, mais il avait encore sur lui la crasse de la mine. Il devait *aller* plus tard à l'Auberge Neuve. Il s'était mis à *aller* parce qu'il fallait bien *aller* quelque part.

Ibid., p. 183.

(10) *In Genoa he went with an under-officer to a drinking house where [...].*

Ibid., p. 134.

À Gênes, il *était allé* avec un sous-officier dans un café où [...].

Ibid., p. 135.

(11) *Now go back and prepare the dolphin.*

Hemingway, Ernest, *The Old Man and the Sea*, Paris, Gallimard, Folio bilingue, 2002, p. 142.

Pour l'instant, *va* à l'arrière fileter ta dorade.

Ibid., trad. Jean Dutourd, p. 143.

Et si – hors postpositions encore – *aller* se trouve congédié au bénéfice d'un autre verbe, il est du devoir de l'analyste d'en chercher la raison et l'effet qui en résulte. Un cas retient ainsi l'attention. Sans être fort fréquent, il réapparaît avec assez de régularité pour qu'on s'y arrête. À l'image du simple déplacement d'un point à l'autre de l'espace le traducteur substitue une autre représentation et, au lieu de faire correspondre *aller* à *to go*, dit par exemple *se rendre*.

(12) *On Midsummer's Eve, which was a Saturday, Mr Jones went into Willingdon and got so drunk at the Red Lion that he did not come back till midday on Sunday.*

Orwell, George, *op. cit.*, p. 52.

La veille de la Saint-Jean, qui tombait un samedi, Mr Jones *se rendit* à Willingdon. Là il se saoula si bien à la taverne du Lion-Rouge qu'il ne rentra chez lui que le lendemain dimanche, en fin de matinée.

Ibid., p. 53.

(13) *Without saying anything to the others, she went to Mollie's stall and turned over the straw with her hoof.*

Ibid., p. 102.

Sans s'en ouvrir aux autres, elle *se rendit* au box de Lubie et à coups de sabots retourna la paille.

Ibid., p. 103.

(14) *And in his spare moments, of which there were not many nowadays, he would go alone to the quarry, collect a load of brokenstone and drag it down to the site of the windmill unassisted.*

Ibid., p. 130.

De plus à ses moments perdus – mais il n'en avait plus guère – il *se rendait* seul à la carrière pour y ramasser une charretée de pierraille qu'il tirait sans aucune aide jusqu'à l'emplacement du moulin.

Ibid., p. 131.

(15) *[...] but Clover, who thought she remembered a definite ruling against beds, went to the end of the barn and tried to puzzle out the Seven Commandments which were inscribed there.*

Ibid., p. 140.

Mais Douce, croyant se rappeler une interdiction expresse à ce sujet, *se rendit* au fond de la grange et tenta de déchiffrer les Sept Commandements inscrits là.

Ibid., p. 141.

(16) *[...] and rising, she took the thing from the mantelpiece, went into the shop, and returned sealing it up.*

Lawrence, D. H., *op. cit.*, p. 50.

[...] et, se levant, elle la prit sur la cheminée, *se rendit* dans la boutique, et revint en la cachetant.

Ibid., p. 51.

(17) *They were going to see Mr Durant, who was paralysed and not expected to live.*

Ibid., p. 68.

Ils *se rendaient* auprès de Mr Durant, qui était paralysé, et n'avait plus que peu de temps à vivre.

Ibid., p. 69.

Questions : 1) Quels sont dans le contexte de la phrase considérée – situation rapportée et vocables convoqués – les éléments qui ont poussé les traducteurs à rejeter *aller* et à élire *se rendre* ? ; 2) Quel effet en résulte, quelles modifications s'en suivent dans l'image de l'événement relaté ? ; 3) Que faut-il supposer dans le signifiant *rendre* et, ensuite, dans sa combinaison avec *se* pour comprendre et ces modifications et cet effet ?

Tout de suite lève une première difficulté. Ou du moins la nécessité de corriger et de préciser. C'est que dans l'antériorité de *rendre* il peut y avoir non pas *donner*, *prêter* mais *prendre*, *voler*, *dérober*, *ôter*, *emprunter*, etc.

(18) Louis le Germanique avait *pris* l'Alsace à Lothaire, mais il la *rendit* ; Charles le Chauve la *prit* et ne la *rendit* point.

Voltaire, *Ann. Emp. Louis II*, p. 869.

Dans le monde phénoménal, si on y demeure attaché, impossible ici, semble-t-il, de poser que les deux tensions de la figure I restent en l'état. En effet, on va d'abord de A (Louis le G.) à B (Loth.) : Louis le G. *prend* l'Alsace à Loth. Et on va, ensuite, pareillement de A (Louis le G.) à B (Loth.) : Louis le G. *rend* l'Alsace à Loth. Comme le *livre* (ou les *clefs*) dans l'exemple précédent, l'objet, demeure inchangé (l'Alsace), mais l'inversion (A - - - - -> B / B ———> A) semble évanouie. On s'en tirera sans doute par ce qui paraîtra un artifice recevable. On dira que si « A *prend* à B », « B *donne*, ou finit par *donner*, à A ». De façon, soit, non volontaire, sous la contrainte peut-être la plus violente, mais *donne* tout de même, ou *cède*. De sorte que, lorsque A *donne*, *rend* à B, l'inversion que l'on croyait disparue perdue. « Empiriquement », il y aura eu trois tensions, et dans cet ordre : A *prend* C à B ; B *cède* C à A ; A *rend* C à B. Soit :

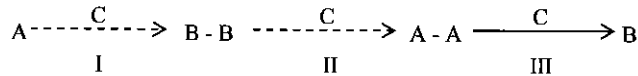


Figure II

Par quoi, dans une séquence ternaire, on retrouverait – tensions II et III – la successivité de la figure I et justifierait l'emploi de *rendre*.

Mais, si l'on continue de s'en tenir à l'expérience, il n'y a pas, dans l'antériorité de *rendre*, que *donner* et *prendre*. Il y a aussi *perdre* :

(19) Il se peut qu'une circonstance exceptionnelle *rende* du relief à une image usée.
Dauzat, Albert, *Les argots*, Paris, Éd. Librairie Delagrave,
coll. « Bibliothèque des chercheurs et des curieux », 1929, p. 155.

(20) Le frottement avec un chiffon de laine suffit à lui [un meuble] *rendre* son éclat.
Nosban, *Nouveau manuel complet du menuisier,
de l'ébéniste, du laytier, du marqueteur, du sculpteur*,
t. 2, Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1857, p. 186.

Et avec intervention explicite d'un « animé » :

(21) « Non, répondit Swann, je suis trop fatigué pour marcher, asseyons-nous plutôt dans un coin, je ne tiens plus debout ». C'était vrai, et pourtant, commencer à causer lui avait déjà *rendu* une certaine vivacité.

Proust, Marcel, *À la recherche du temps perdu (Sodome et Gomorrhe)*, t. IX, Paris, Gallimard, 1949, p. 186.

On voudra bien accorder que *C* est ici le *relief*, l'*éclat* ou la *vivacité* ; que *A* est l'*image usée*, le [*meuble*] ou *Swann*. Mais *B* ? Si l'on entend maintenir deux tensions (fig. I et fig. II), force est de reconnaître que *B* (*circonstance exceptionnelle, frottement avec un chiffon, commencer à causer*) vient de l'extérieur. Qu'il n'a rien eu d'un « destinataire » ou d'un « terme ». Il ne paraît qu'à l'ouverture de la tension II où il prend le rôle d'un agent de restitution : le *relief*, l'*éclat*, la *vivacité* étaient en *A* ; ils n'y sont plus, il les y ramène. Très exactement, il les trouve en une position qui n'est pas, ou n'est plus, celle de *A* et s'emploie à les y replacer. Sont en jeu ici des positions (p_1, p_2) de *C*, abandonnées et retrouvées.

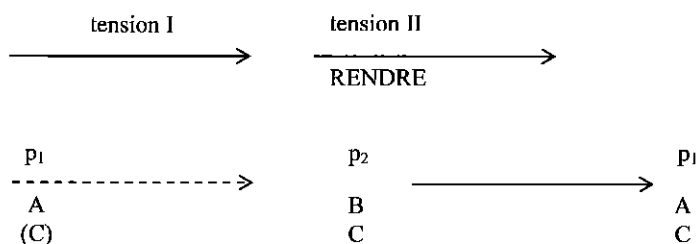


Figure III

Il faut aller plus loin. *C*, en tous ces exemples, qu'on le considère en tension I ou en tension II, reste ce qu'il est. C'est l'évidence pour le *livre* et pour l'*Alsace* (ex. 18). Et, faute de pouvoir le mesurer, on l'admet sans trop de résistance pour le *relief*, l'*éclat* et la *vivacité*. Mais il est des cas où *C* non seulement d'une tension à l'autre s'altère mais voit les éléments qui le constituent s'inverser. Il en va ainsi lorsque le substantif sous lequel il se déclare désigne une « réalité » qui n'est plus de l'ordre de l'*être* ou de l'*avoir* mais du *faire*. Lorsque n'est plus en cause une « entité » mais un « événement ». *Visite* et *baiser*, par exemple, sont de ceux-là :

(22) M. et Mme de Coulanges le vinrent voir le lendemain matin ; il leur a *rendu* leur visite.

Mme de Sévigné, 492.

(23) Pour lors il n'y eut plus moyen de m'en dédire et je ne pus éviter, sous peine d'être un arrogant ou un mal-appris, de lui *rendre* sa visite, et d'aller faire ma Cour à Mad^e la Mareschale de la part de laquelle il m'avoit comblé des choses les plus

obligeantes.

Rousseau, Jean-Jacques, *Les Confessions*, Livre 10^e,
Paris, Bibl. de la Pléiade, 1962, p. 518.

(24) Comme elle fit un mouvement pour sauter à bas de cheval, je la pris dans mes bras, et collai mes lèvres sur les siennes. Mais, au même instant je la vis pâlir, ses yeux se fermèrent, elle lâcha la bride qu'elle tenait, et glissa à terre. « Dieu de bonté, m'écriai-je, elle m'aime ! ». Elle m'avait *rendu* mon baiser.

Musset, Alfred de, *La Confession d'un enfant du siècle*,
Paris, Librairie Générale Française, « Classiques de Poche », 2003, p. 243.

Il y a bien, en chacune des occurrences, un « possessif », comme on le voyait ailleurs : cf. *son livre, ses clefs*. Mais dans ce qui est ici « rendu » (*la visite*), visiteur et visité ont inversé leurs rôles, de même que dans le *baiser* celui qui embrasse se trouve embrassé, et réciproquement. Il y a là, dans la conservation pour le dire de la pertinence du verbe *rendre*, la manifestation, s'il en était besoin, des façons de faire de la langue. Elle se déleste toujours de bien des traits du monde phénoménal. Elle généralise, elle abstrait. D'où la faute commise lorsqu'on se mêle de produire le contenu propre d'un vocable : y fourrer tout ce que l'on a identifié dans la « réalité » à laquelle il réfère. À laquelle, pour parler strictement, il contribue avec d'autres que lui-même à référer. Il y a eu visite, il y a visite ; donc, ici et là, un « visiteur » et un « visité ». Peu importe quelle est l'identité de ceux qui, en l'un et l'autre cas, tiennent ces rôles : elle n'est pas prise en compte. Le « possessif », ou tout autre déterminant, la donnera. Et la reconduction d'un C (d'un C élagué de plusieurs traits référentiels), de la tension I à la tension II, s'en trouve assurée. Linguistiquement, le même ; dans la référence, simplement analogue.

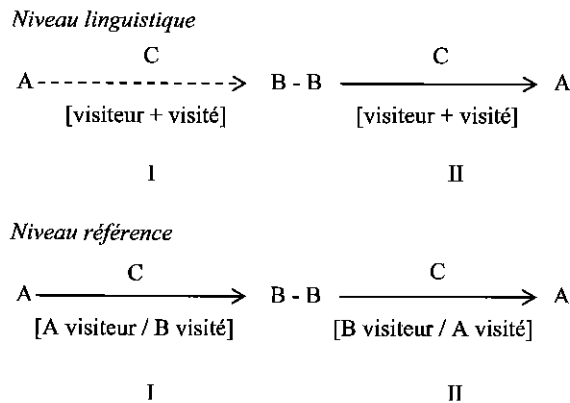


Figure IV

Même jeu, même mécanisme dans *rendre la pareille*⁴, *rendre coup pour coup*, *rendre la monnaie de sa pièce*, etc.

(25) Seigneur, quand vous aurez reçu un soufflet, je suis homme aussi de conseil, et je pourrai vous *rendre* la pareille.

Molière, *Le Sicilien ou l'Amour peintre*, sc. XII, *Théâtre*, t. III, Paris, Hachette, « Coll. du Flambeau », 1949, p. 257.

Reste que *visite* peut aussi s'accoupler à *rendre* sans l'aide du moindre déterminant :

(26) Je dis quelquefois en moi-même : la vie est trop courte pour mériter que je m'en inquiète ; mais si quelque importun me *rend visite* et qu'il m'empêche de sortir et de m'habiller, je perds patience, et je ne puis supporter de m'ennuyer une demi-heure.

Vauvenargues, *Réflexions et maximes* in *Œuvres complètes*, t. II, Paris, Hachette, 1968, p. 413.

(27) Enfin Roosevelt, alors gouverneur de l'État de New-York et candidat du parti démocrate à la présidence, vint *rendre visite* à sa mère souffrante qui séjournait au George V à cette époque.

Fargue, Léon-Paul, *Le Piéton de Paris*, Paris, Gallimard, 1964, p. 162.

Et on y voit la possibilité d'une nouvelle « signification », la possibilité, comme le formule le *T.L.F.* (s. v. *Visite*), d'opposer deux constructions : « Avec une idée de réciprocité », lorsque *visite* est précédé d'un article, d'un possessif, d'un déictique ; « sans idée de réciprocité », dans le cas contraire. Furetière le relevait déjà, qui écrivait : « *Rendre* : se dit aussi en plusieurs phrases particulières. On dit *rendre visite* à quelqu'un, encore qu'on n'en ait point reçu de luy. » Et Littré (s. v. *Rendre*) n'opérait pas autrement, qui entendait distinguer⁵ « *Rendre visite*, faire une visite à quelqu'un, l'aller visiter » et « *Rendre une visite*, faire une visite à celui qui vous en a fait une ». Par où l'on voit que *rendre* garde ses droits même lorsque dans son antériorité ne se dessinerait aucune visite. Ou du moins lorsque, dans l'expérience, aucune visite n'aurait eu lieu.

Évanouie donc, et cette fois pour de bon, la *tension I* ? Non pas l'identité de *C*

⁴ Il suffira, dans l'exemple de Molière (ex. 25), de se reporter à l'entier de la scène XII (« Seigneur, j'ai reçu un soufflet : vous savez ce qu'est un soufflet, lorsqu'il [...] ») pour vérifier ce qu'est appelé à porter *la pareille*, pour constater avec justesse ce qui est référentiellement visé et ce qui, par le vocable choisi, en est seulement déclaré et tient le rôle de *C*.

⁵ Il est amusant de constater que Littré – lapsus ou erreur d'analyse – illustre les deux possibilités par des exemples qui, en fait, relèvent de la seconde : 1) « Puisqu'il vous a fait une visite ce matin, ne serait-il pas de la politesse de la lui *rendre* ? » (Picard, *Deux Philib.*, I, 8) ; 2) « M. et Mme de Coulanges le vinrent voir le lendemain matin ; il leur a *rendu* leur visite » (Mme de Sévigné, 492).

dans les deux *tensions*, non pas même l'analogie, mais proprement l'existence de ce qui circulerait sur ce tenseur ? Il s'est trouvé plusieurs pour le penser et le déclarer. Et en évitant de s'en étonner. *Rendre hommage* est ici un exemple éclairant et il mérite qu'on s'y arrête. L'événement, souvent, se laisse dire aussi bien sous forme substantive que sous forme verbale : *visite* / *visiter*. Il en allait ainsi, semblablement, dans l'ancienne langue pour *hommage* qui, en face de lui, trouvait (*h*)*ommager*. Sans doute « *Visiter* un [animé] » prend-il aujourd'hui le chemin de la désuétude, mais (*h*)*ommager*, lui, n'est plus. Si Furetière l'ignore, le XVI^e siècle en faisait encore communément usage⁶ :

(28) Conneurent a l'estoille, en plain midi apparoissant, la naissance du Seigneur Jesus Christ en la cité de Bethlehem, ou par elle convoiés l'auroient depuis *hommagé*, caressé et adoré par les dons precieux qu'ils portoient avec eux.

Noguiet, *Hist. tolos.*, p. 45.

Mais au lieu que le « visiteur » de la *tension I* peut, dans la *tension II*, devenir le « visité » de l'événement *visite*, celui qui *rend hommage* (« *tension II* ») n'a, dans l'en-deçà, reçu aucun *hommage* de celui qu'il honore ou auquel il témoigne ses respects et fait allégeance. C'est qu'il est pris ici dans une relation hiérarchique, dans un rapport, par exemple, de vassal à suzerain. Il ne se conçoit pas que ce dernier (*h*)*ommage* le précédent et qu'il y ait donc de la part de celui-ci, quand il *rend hommage*, renvoi de ce qu'il a reçu. Ce qui, pour la référence, peut *circonstanciellement* être supposé dans l'antériorité de *rendre visite* (cf. *supra* la remarque de Furetière : « [...] encore qu'on n'en ait point receu de luy »), est *obligatoirement*, par nature, dans l'antécédence de *rendre hommage*. Et on a eu vite fait d'en tirer les conclusions les plus naïves. Puisqu'on n'avait rien – ou croyait ne rien trouver – qui pût précéder et donc justifier *rendre* dans *rendre hommage*, on a tenu fermement qu'il était vide de sens et sans doute inexplicable : « REM. Dans des expressions figurées comme *rendre hommage*, *rendre témoignage*, *Rendre* perd sa valeur et ne signifie plus que 'donner, apporter' » (Robert 1966, s. v. *Rendre*). Sans doute, en bonne logique, eût-il fallu étendre l'affirmation à *rendre visite* lorsqu'aucune « idée de réciprocité » ne l'accompagne. Et il était facile dans ce cas-là d'ajouter, de la même façon, que « *Rendre* ne signifie plus que 'faire visite', 'visiter' ». Si l'on s'en est, semble-t-il, abstenu, peut-être est-ce parce que, d'une part, on trouvait en face un emploi du même tour « avec idée de réciprocité » et, d'autre part, un *faire visite* sans doute « vieilli », au dire des dictionnaires, mais encore connu :

(29) Le général Leflô avait chez lui cette nuit-là sa sœur et son beau-frère, qui étaient venus lui *faire visite* à Paris et qui couchaient dans une chambre dont la porte donnait sur un des corridors du palais.

Hugo, Victor, *Histoire d'un Crime*,
Lausanne, La Guilde du Livre, 1963, pp. 67-68.

⁶ Pour d'autres exemples, voir Huguet, E., *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, E. Champion / Didier, 1925-1967.

(30) Eh bien, mes enfants ! vous venez *faire visite* au vieux capitaine ; c'est gentil à vous.

Vigny, Alfred de, *Servitude et grandeur militaires*, I, V,
Paris, Librairie Armand Colin, 1960, p. 71.

Le danger ici est, comme toujours, dans les commutations possibles. Les cas sont innombrables où *faire visite* accepterait de laisser la place à *rendre visite*, et rien, pense-t-on trop souvent, n'en serait changé. Rien, certes, au fait que, dans le monde, *B* a fait mouvement vers *A*, est *allé* chez *A*. Il y a co-référentialité des deux tours. Mais ce qui est dit de ce mouvement qui est d'ordre physique ? Ce qui en est montré ? On se tromperait à croire que l'on donne une même image, une même vision de ce déplacement dans l'espace selon que l'on recourt à *faire v.* ou à *rendre v.* Par le premier il n'est offert que l'activité de passage. C'est ce qui est déclaré, sans plus. Rien d'impliqué et qui aurait sa place dans l'en-deçà, qui ferait de ce qui est présenté une réplique de ce qui a précédé. C'est si vrai qu'il n'est pas nécessaire, comme il l'est avec *rendre visite*, de faire état du terme de ce mouvement, le « visité ». Plus de *lui* ou de *vieux capitaine* comme dans les ex. 29 et 30. L'acte même de *visiter*, voilà tout ce qui est dit :

(31) En un lieu, l'autre jour, où je *faisais visite*,
Je trouvai quelques gens d'un très-rare mérite [...].

Molière, *Le Misanthrope*, II, 4.

Et c'est précisément ce qui n'est pas avec *rendre visite*. En effet, il y a toujours ici réponse à une demande, à une attente, réelle ou supposée, formulée ou imaginativement ressentie⁷. De *A* à *B* il existe une demande, une attente – quelle qu'en soit la raison : rapport hiérarchique, relation affective, professionnelle, etc. – et qui engendrent chez *B* une obligation, un devoir, un débit ou une exigence. C'est à cette obligation, à ce devoir, etc., que *B* répond en *rendant* visite à *A*. Que l'on se reporte à l'ex. 27 : plus fort que la charge de « gouverneur de l'État de New-York » et de « candidat à la présidence » pèse sur Roosevelt l'obligation filiale. C'est à elle qu'il obéit (qu'il fait réponse) par son voyage à Paris. On a là ce qui a appelé *rendre*. On ne s'étonnera donc point qu'en maintes occasions le tour, avec ou sans déterminant, soit accompagné de la déclaration explicite de cette « obligation », de ce « devoir », de cette « pression morale » : l'ex. 23 l'illustre au-delà de ce qui serait nécessaire (cf. « il n'y eut plus moyen de m'en dédire », « sous peine d'être un arrogant ou un mal-appris »). Et *rendre hommage*, du même coup, s'en trouve intelligible et justifié : c'est une réponse à ce qui est demandé, attendu ; une réponse à ce qui est dû.

⁷ Une sœur et un beau-frère ne sont d'ordinaire tenus par aucun devoir à l'endroit de leur frère. Il peut y avoir mille raisons pour qu'ils aillent en visite chez lui ; la probabilité est faible pour que ce soit en réponse à une obligation morale ou sociale. Rien de surprenant dès lors à ce que, dans l'ex. 29, Hugo recoure à *faire* plutôt qu'à *rendre*.

Qu'on ne fasse pas une objection de ce que des exemples existent dans lesquels, semblablement, on trouve des *faire visite* flanqués de la mention de ce qui a appelé, provoqué, déclenché le mouvement (cf. « dévouement », « amitié », par exemple ; cf. aussi « ses pairs ») :

- (32) [...] les nobles des grandes maisons, ses pairs, qui lui *faisaient visite* pour lui montrer leur dévouement ou leur amitié, jouaient leur argent avec lui et l'accompagnaient dans ses parties de plaisir.

Vigny, Alfred de, *Cinq-Mars*, I.

Qu'on ne s'empresse pas d'en conclure que *faire v.* et *rendre v.* s'égalent et que *rendre*, en ce cas, est destitué de son sens propre. Ce que l'on ajoute en ces occasions aux deux tours n'est, en fait, que la réponse à deux questions sans doute voisines mais bien différentes. Devant la déclaration d'un procès, *visiter*, on pose ou bien la question : quelle en est *la cause* ? ou bien : quelle est *cette cause* ? Ce qui signifie qu'en la seconde occurrence la cause a déjà été posée (c'est l'œuvre de *rendre*) et qu'on n'interroge et ne répond que sur la nature, l'identité singulière de cette cause. Alors que, dans la première, l'opération de *visiter* est traitée comme toute autre opération dont on a choisi de décliner les causes. Linguistiquement, *rendre visite* a un avant dont on peut dire quel il est ; *faire v.* n'en a point et, s'il en est besoin, il en reçoit un du dehors sous la forme de ce qui l'a causé.

On en a maintenant assez dit pour ne pas s'étonner de tours comme *rendre un son*⁸ :

- (33) Ne soyez pas sévère pour celui qui ne fait encore qu'essayer sa lyre : elle *rend* un son si étrange.

Lautréamont, *Les Chants de Maldoror*, I, *Œuvres complètes*, Paris, Librairie José Corti, 1958, p. 160.

ou comme *une terre qui rend bien* :

- (34) Mais les terres *rendent* peu ; [...] le ménage devait soutenir son rang avec moins de trente mille francs de revenus [...].

Romains, Jules, *Les Hommes de bonne volonté*, t. III, XIII, p. 177.

Tout objet que l'on frappe, que l'on pince ou que l'on frotte (*tension I*) répond à cette sollicitation (*tension II*) et renvoie ou *rend un son*. De même la terre qu'on

⁸ Assez dit aussi pour ne pas s'étonner de ce que le traducteur d'Aristote, au moment de parler des étoiles, n'y recoure pas : « Les pythagoriciens prétendaient que les étoiles *émettent* des sons » (*Du ciel*, II, 9). Cf. *infra* l'usage de *donner* et non de *rendre* appliqué aux arbres fruitiers.

laboure, qu'on fume, qu'on arrose et dont on attend un bénéfique, une production, donne, *en retour*, ce qui lui a été demandé, *rend* peu ou beaucoup⁹. Ici comme là donc, on a la réaction (moment second) à une opération antérieure (moment premier). Et il n'est pas sans intérêt de relever la différence qui paraît entre la production naturelle et la récolte obtenue par un travail préalable, volontaire et têtue. Qu'on les taille ou pas, les arbres proposent leurs fruits à la cueillette, ils *donnent* :

(35) [...] dites que les poiriers rompent de fruits cette année, que les pêchers ont *donné* avec abondance ; c'est pour lui un idiome inconnu.

La Bruyère, *Les Caractères*, « De la mode », 2.

(36) [...] des bananiers qui *donnent* toute l'année de longs régimes de fruits avec un bel ombrage.

Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*.

Dans la culture, il faut un effort préalable, une demande, et c'est seulement ensuite qu'il y a... *rendement* :

(37) Moi je rentre au pavillon, et je vais calculer combien de boisseaux de froment ont *rendu* les épis.

Gautier, Théophile, *Le Roman de la Momie*, chap. VIII, Paris, Garnier Frères, 1963, p. 268.

Rien d'autre, en somme, que dans les cas où un légume, un fruit, une viande *rend* son jus, son eau, etc. Là, une fois de plus, il y a réponse (moment II) à une action, à une demande (moment I : cf. « sous cette forte pression ») :

(38) [...] pour fabriquer une huile avec des noisettes qui, sous cette forte pression, *rendront* aussitôt toute leur huile.

Balzac, Honoré de, *César Birotteau*, *La Comédie humaine*, t. VI, Paris, Bibl. de la Pléiade, 1977, p. 46.

Et la même remarque ici s'impose. *Donneront*, tout aussi bien, aurait pu venir sous la plume de Balzac. Rien du phénomène rapporté n'en aurait été changé : l'huile n'en serait pas moins passée des noisettes aux cuves de Birotteau, et sous l'effet de la même « forte pression ». C'est ce qui en aurait été dit qui aurait varié. Il n'aurait plus été montré que l'extraction de l'huile, au lieu qu'avec *rendront* se trouvent en outre déclarés la recherche et l'effort qui l'ont précédée (tension I) et auxquels elle vient répondre (tension II). L'huile ne va plus seulement au parfumeur (*donneront*) ; le

⁹ Cette représentation est ancienne, comme le tour qui la porte : cf. « Qui petit seme petit quialt / Et qui auques recoillir vialt / An tel leu sa semance espande / Que fruit a cent doubles li *rande*. » (Chrétien de Troyes, *Perceval*, Éd. F. Lecoy, 4).

parfumeur va aux noisettes et l'huile vient au parfumeur (*rendront*). L'inversion cinétique a appelé *rendre*.

Reste un tour sans doute plus délicat mais aussi d'un enseignement plus étendu : celui où, dans le vocabulaire de la tradition grammaticale, *rendre* se construit « avec un compl. d'objet et un attr. du complément » (Robert, 1966, s. v. *Rendre*) :

(39) Un misérable oiseau pensa me *rendre fou*

À force de crier coucou, coucou, coucou.

Boursault, Edme, *Le mercure galant, Chefs-d'œuvre des auteurs comiques*, t. I, III, 4, Éd. Firmin-Didot.

(40) Je ne goûte ici même plus la joie de la *rendre heureuse*, c'est-à-dire que je n'ai plus cette illusion.

Gide, André, *Et nunc manet in te*, suivi de *Journal intime* (26 janv. 1921), Neuchâtel et Paris, Ides et Calendes, 1947, p. 98.

Le premier mouvement des lexicographes est ici de mettre en parallèle cette construction et celle qu'il leur arrive de caractériser comme suit : « Avec compl. d'objet désignant une personne et un compl. désignant une chose avec laquelle la personne avait perdu contact » (Robert, 1966). Et de l'illustrer par des exemples du type « *rendre* au repos, à la vie, à la santé, à la liberté », etc. :

(41) Tu me *rends* à l'espoir, tu me *rends* à la vie.

Ducis, Jean-François, *Othello*, II, 1.

(42) Les condamnés *rendus* à la liberté ne savaient à quoi employer leur vie, les Jacobins désœuvrés à quoi amuser leurs jours.

Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*, t. III, Paris, Coll. « Classiques Garnier », 1947, p. 79.

On les voit alors, ces lexicographes, les yeux toujours rivés sur le monde dont il leur est parlé, reprendre sans le dire une opposition que l'on a signalée plus haut. Comme, examinant *rendre sa visite* et *rendre visite* ils entendaient mettre face à face deux façons de dire (« avec idée de réciprocité », « sans idée de réciprocité »), ils perçoivent ici ou le retour à un état perdu (« rendre à la liberté ») ou le simple passage à un état nouveau (« rendre jaloux », « heureux »). Littré en donne la formulation la plus nette lorsqu'il distingue : a) « Remettre en un certain état, avec un nom de personne pour régime : ce médecin le rendit à la santé. Un arrêt de non-lieu l'a rendu à la liberté » ; b) « Faire devenir, être cause qu'une personne ou une chose devient ce qu'elle n'était pas auparavant ». « Remettre en un certain état » / « ... ce qu'elle n'était pas auparavant », tel est le contraste.

Et voilà qui est irréfutable. Aussi longtemps du moins que l'on accepte de

reconnaître ce qui est ainsi décrit et démêlé : deux événements phénoménaux. Mais sur la façon verbale de le dire, sur le matériel linguistique auquel il est recouru, qu'en est-il ? Peut-être est-on en droit de penser que la tâche du linguiste est de s'en préoccuper. Dans un premier temps, il consentira à voir une étroite parenté entre « X rend le livre à Jacques » et « X rend le détenu à la liberté ». Généralisant aussi peu que ce soit, il perçoit dans les deux cas un mouvement qui consiste à placer un être dans un ensemble antérieurement abandonné : le livre dans l'ensemble des « biens de Jacques » (à Jacques), le détenu dans l'ensemble des « êtres libres » (à la liberté). Donnant ensuite son attention aux signifiants, il relève dans les gloses proposées l'insistante présence de mots qui s'ouvrent en *re-* : REMETTRE, RESTITUER, RÉTABLIR, REVERSER, RAMENER, etc. Le fait ne peut que le frapper et, sans qu'il y voie d'abord pour son analyse une preuve définitive d'exactitude, l'aider à comprendre que le même vocable (*rendre*) conserve sa pertinence ici et là.

Mais ce « retour », ce « rapatriement », il est trop évident qu'il ne le verra guère – du moins sous cette forme – dans *rendre fou* ou *rendre malade*. Celui qu'on *rend fou* ne retrouve pas un état dont il serait sorti. Trop facile et trop court d'affirmer, comme plusieurs lexicographes, que c'est *par extension* que l'on est passé de « rendre à la sagesse » à « rendre sage ». Par ce dernier tour on déclare bien que l'être considéré appartient à l'ensemble E (E = *sage*), mais nullement qu'il le retrouve, nullement que dans le passé cette appartenance ait été vérifiée. Or *rendre* n'en est pas moins congruent. Et c'est cette congruence qu'il convient de comprendre.

Un détour ici permettra peut-être d'introduire utilement la fin du problème. Soit l'énoncé :

(43) Pierre a rendu le livre déchiré.

Deux lectures s'en laissent faire. Ou plutôt, si l'on admet, comme il a été fait plus haut, que *rendre* implique toujours la représentation d'une antériorité, phénoménale ou pas, deux en-deçà sont ici possibles. Deux en-deçà qui, mis en mots, donneraient :

- a) Jacques a donné (à Pierre) un (le) livre déchiré.
- b) Jacques a donné un (le) livre (à Pierre).

Selon que l'on est dans le cas a) ou le cas b), si dans l'énoncé (43) on pronominalise *le livre*, on obtient donc :

(43a) Pierre l'a rendu.

(43b) Pierre l'a rendu déchiré.

Le est donc en (43a) anaphore de *livre déchiré* quand en (43b) il n'est anaphore

que de *livre* à quoi vient s'ajouter une prédication : « celui-ci est *déchiré* ». Et, observons-le, sans que soit, linguistiquement, indiqué si Pierre est l'auteur ou non de la déchirure. Seul est pris en considération l'état résultant d'une opération dont les caractéristiques sont tues. L'explication proposée par la tradition grammaticale est connue : il y a là ce qui sépare l'épithète et l'attribut. C'est parce que *déchiré* est d'abord donné comme une propriété distinctive de *livre* que l'une (la propriété) et l'autre (*livre*) sont conjointement anaphorisés dans (43a). Au lieu qu'en (43b) la propriété *déchiré* est attribuée à *livre* après que ce dernier, et lui seul, a reçu représentation par le pronom.

Peut-être serait-il bon de rappeler ici que la séquence *rendre* + *participe* telle qu'on la voit en (43b) est admise de tous. Elle ne fait l'objet d'aucune réserve. Ce qui n'est pas en d'autres occurrences. Ainsi Littré éprouve le besoin de faire un sort à « *Rendre* suivi d'un participe passé » : « Tournure moins usitée qu'avec un adjectif mais autorisée par les meilleurs auteurs ». Et il en fournit quelques exemples signés de Malherbe, Corneille, Rotrou, La Fontaine, Mme de Sévigné :

(44) C'est que l'amie [Mme de Maintenon] est d'un orgueil qui la *rend révoltée* contre les ordres de l'autre [Mme de Montespan].

Mme de Sévigné, 7 août 1675, *Lettres*, t. I, Paris, Pléiade, 1953, p. 792.

(45) Vous me direz, pourquoi cette narration ? C'est pour vous *rendre instruit* de ma précaution.

Molière, *L'École des femmes*, I, 1.

Quant à Robert (1966), après avoir signalé, s. v. *Rendre*, l'existence de la construction « (Avec un p. p. pour attribut de compl.) », il s'empresse de préciser : « Vx. Le tour est condamné par les grammairiens dès le XVII^e siècle ». Et il fait suivre ce bref commentaire d'une longue citation de G. et R. Le Bidois¹⁰.

On ne voit que trop bien ce qui est derrière cette condamnation : le mouvement spontané qui porte à regarder tout de suite l'expérience à laquelle renvoie une phrase et à ignorer la façon linguistique qu'elle a de le faire. Ce qui est aperçu en (43) aussi bien qu'en (43a) et (43b), c'est le parcours qui, dans l'espace, est imposé au livre : d'un donneur (prêteur ou « perdant ») à un destinataire et – renversement – de ce

¹⁰ « On comprend que, faute d'une 'voix' passive authentique, le français ait recours [...] à la combinaison du verbe *être* avec un participe de caractère nettement passif ; et l'on comprend aussi qu'il ait traité ce participe en véritable attribut, disant : *je suis aimé*, exactement comme il dit *je suis bon*. Mais à s'exprimer de la sorte notre langue [...] ne distingue pas entre l'attribut ordinaire (ou simple qualificatif) et celui qui énonce un état résultant d'une action antérieure (ou attribut passif). Note : C'est cet attribut que marquait si nettement autrefois un tour tel que *rendre terminé* (*apaisé, averti*, etc.) [...] » (*Syntaxe du français moderne*, § 705).

destinataire, converti en donneur, au donneur (prêteur ou « perdant ») initial devenu à son tour destinataire. Cette image d'une « restitution » matérielle – et qui se conserve, que le livre soit porteur d'une propriété (*déchiré*) sur l'entier du parcours ou qu'il l'acquière pour la seule seconde partie –, c'est ce qui ne paraît plus en (44), (45) ou (46) :

- (46) Et vous allez enfin la voir venir ici,
Pour rendre aux yeux de tous ce mystère éclairci.

Molière, *L'École des femmes*, V, 9.

L'usager ici ne voit plus le transit d'un objet (*livre*) pourvu d'une propriété (*déchiré*), mais celui d'un objet (*l'amie, vous, ce mystère*) auquel un agent (*l'orgueil, cette narration, elle ici*) fait acquérir une propriété (*révoltée, instruit, éclairci*). À la translation d'un acquis il croit devoir substituer celle que constitue une acquisition, ou plutôt une « donation ». Et, n'ayant en fait pas d'autre attention, le grammairien emboîte le pas à l'usager. Car il n'y a rien d'autre derrière la distinction qu'il cherchera à faire : celle d'un « sens plein » de *rendre* (*rendre un livre, un stylo, une voiture, etc.*) et d'un « sens allégé » ou « subduit » (*rendre révoltée, instruit, éclairci, etc.*). Comme dans *l'avoir de avoir chanté* il ne voit plus l'idée de « possession » qu'il croyait tenir dans *avoir une maison*, dans le *rendre* des ex. (44), (45) et (46) il cherche en vain la « restitution » qui lui était sensible en (43).

Ajoute à la difficulté, ou à la confusion, le départ que la tradition a cessé de faire, ou n'a jamais fait, du *participe* et de l'*adjectif participial*¹¹. « La forme pleinement verbale, le *participe*, correspond à une visée événementielle, tandis que l'*adjectif participial* propose, lui, une vision résultative »¹². Mais, dès lors que l'on veut trouver à *rendre* tantôt un « sens plein », tantôt un « sens subduit » et que, en ce dernier cas, on en fait une sorte d'auxiliaire, on s'embrouille dans le statut du vocable qui le suit. On se fabrique des compatibilités et des incompatibilités entre lesquelles on ne sait plus trancher. Si *rendre* en (44), (45) et (46) dit de « l'opératif » (plus ou moins égal à *faire*

¹¹ Sur cette distinction, cf. Delport, 2004 : 89 et sq. « On réservera dorénavant – et sans lui adjoindre aucun qualificatif – l'appellation *participe* à la forme proprement verbale et l'on désignera sous le nom d'*adjectif participial* la forme adjectivale dérivée de ce *participe*. À cet *adjectif participial* il revient de définir un être, d'en déclarer une propriété, une qualité, comme le font les autres adjectifs. Mais cette propriété, cette qualité entretiennent un rapport étroit avec un événement : celui à l'état achevé, que dit le signifiant du *participe*, inscrit dans le signifiant de l'*adjectif participial*. Il s'agit, c'est bien clair, d'une propriété résultant dudit événement, d'une *séquelle* de cet événement : de l'état dans lequel cet événement place l'être qu'il affecte. L'ordre formel s'avère signifiant : l'après dans le signifiant déclare un au-delà, la situation résultative qui découle de l'extinction de l'événement » (*op. cit.*, p. 91).

¹² Delport, 2010. On trouvera dans cet article de nombreuses indications sur l'opposition *participe / adjectif participial* en espagnol ancien, espagnol moderne, italien et français.

devenir), de « l'événementiel », peut-il se combiner à du « résultatif » ? Avec *révoltée* et les autres on est devant « une forme qui revêt les marques nominales¹³ du genre et du nombre », « le regard se détourne de l'événement [...] ; c'est aux séquelles laissées par [l']événement que l'on donne son attention »¹⁴. La cause est donc entendue, et le tour est condamné.

Le vrai pourrait bien être tout autre et se jouer non dans des représentations du monde sensible mais dans l'identité d'opérations mentales. Identité qui donnerait à voir l'unité de *rendre* et aiderait à comprendre son emploi en des situations d'apparence distincte. Ici et là, partout et toujours, *rendre* serait le signifiant d'une translation, d'un transport d'une première prédication à une seconde. Plus précisément, d'une prédication existentielle négative à une prédication existentielle positive et « antonymique ». Formulé de façon plus « mathématique » : on passerait d'une position où un être *e* est déclaré appartenir à un ensemble E_1 défini par une propriété négative (*non-x*) à une position où le même être *e* appartient à un ensemble E_2 défini par la propriété positive correspondante (*x*). À quoi s'ajoute ce que, dans son antériorité, implique ce passage. Soit pour « Pierre rend le livre à Jacques » :

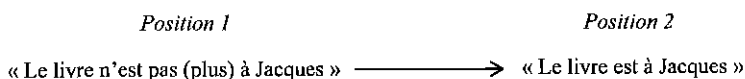


Figure V

avec, dans l'antécédence de ce mouvement, du fait même de l'emploi de *rendre*, le sentiment chez l'usager de l'existence d'un autre mouvement qui aurait pris son départ à la *Position 2* pour s'achever à la *Position 1*. Ou, pour bien figurer la chronologie des opérations, un mouvement qui permettrait de passer de la *Position -2* (à contenu identique à celui de la *Position 2*) à la *Position -1* (à contenu identique à celui de la *Position 1*, car qui « est à Pierre » « n'est pas à Jacques ») :

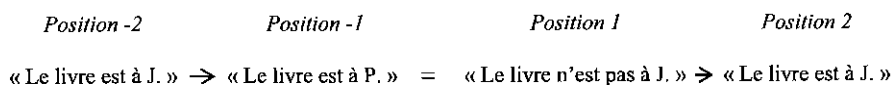


Figure VI

¹³ Ce n'est pas un hasard si, à la place de l'adjectif participial, on peut trouver une forme pleinement nominale, un substantif. Cf. « Dieu accorde à Anne d'autres enfants pour remplacer Samuel, et Dieu rendit Anne mère de trois fils et de deux filles (*Théol. cath.*, t. 4, V, 1920, p. 970) » (cité par *T.L.F.*, s. v. *Rendre*).

¹⁴ Delpont, 2010 : 60 et 63.

Mais il convient ici de bien comprendre ce que, linguistiquement, portent ces mouvements. C'est délibérément que dans la glose sont écartés les mots du type « possession » ou « possède »¹⁵ ; « à Jacques » et « à Pierre » sont à entendre comme « est entre les mains de », « est dans les mains de ». Ou mieux, parce que plus général, plus abstrait, comme : « a une relation avec (à) Jacques », « a une relation avec (à) Pierre ». « Posséder » n'est qu'un cas de cette relation et, en l'occurrence, il n'en est pas question. On a là tout aussi bien la raison pour laquelle il importe peu que, dans le monde sensible, il y ait entre la *Position -2* et la *Position -1*, perte, don, prêt, emprunt ou vol : ce sont des données sans pertinence. Seule intervient en l'affaire la négation d'un contenu prédicatif.

Rien d'autre lorsque *rendre* est suivi d'un adjectif participial ou simplement d'un adjectif – tous deux appartenant, quoique de façon différente comme il a été dit, au domaine nominal. Le « taon », dans l'exemple (47),

(47) [...] il [Jupiter] avait métamorphosé en vache cette jeune fille. Un taon envoyé par Junon *rendit* la bête *folle*, au point qu'elle se jeta dans la Méditerranée pour échapper à ses piqûres.

Henriot, Émile, *Myth. légère*, Paris, Éd. Arthème-Fayard, 1957, p. 45.

prend¹⁶ « la bête » telle que la livre (*Position 1*) la première prédication (« elle n'est pas folle ») et la dépose, la *rend* (*Position 2*) telle que la présente la prédication seconde (« elle est folle »). De même (cf. ex. 44) pour « son orgueil » et « l'amie » (elle n'est pas révoltée / elle est révoltée).

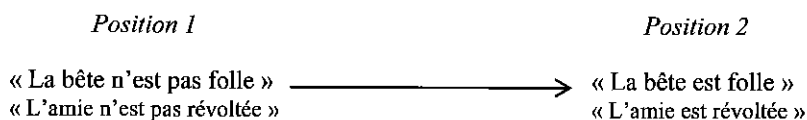


Figure VII

Reste à bien voir ce qui est dans l'antériorité de ce mouvement. À comprendre ce qu'il implique ou suppose dans son en-deçà. Pour déclarer, non pas *non-fou* ou

¹⁵ Sur les erreurs et les confusions induites par ces mots dans l'analyse, par exemple, du verbe *avoir*, cf. Chevalier, 1977 : particulièrement 8 à 12, et Delpont, 2010 : 68-69. Il n'est peut-être pas sans intérêt de relever que « à Jacques », « à Pierre » peuvent référer aussi bien à une destination dans l'espace qu'à l'image d'une possession. Dans les deux cas ils marquent une « relation à J. ou à P. ».

¹⁶ Le choix ici, dans la glose, du verbe *prendre* n'est pas innocent. Qu'on se souvienne de la remarque, dans leur *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (Paris, Klincksieck, 1957, « deuxième tirage », s. v. *do*), d'A. Ernout et A. Meillet : « *reddo* : la plupart des formes romanes remontent à **rendere*, forme faite analogiquement sur *prendere* ».

non-révoltée, mais *n'est pas fou* ou *n'est pas révoltée*, il faut préalablement, en esprit, poser *est fou* ou *est révoltée* ; et, ensuite, lui appliquer la négation. Car ce n'est pas la notion de *fou* ou de *révoltée* qui est niée, mais bien le prédicat *est fou* ou *est révoltée*. De sorte que la *Position 1* – position de départ – de la figure VII doit, en réalité, être regardée, à l'exemple de ce qui est dans la figure VI, comme une *Position -1*, position d'arrivée d'un mouvement qui a pris son départ à la *Position -2* (« la bête est folle », « l'amie est révoltée ») :

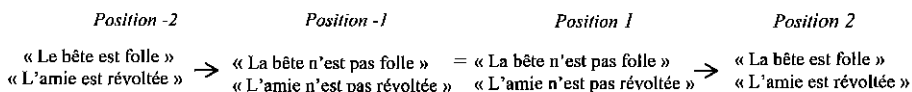


Figure VIII

Par où l'on voit l'identité du mécanisme à l'œuvre sous « *X rend le livre (à Y)* » (fig. VI) et sous « *X le rend fou* » (fig. VIII). Identité que pouvait laisser soupçonner l'emploi, ici et là, du même verbe : *rendre* ; à lui revient la charge de signifier cette identité. Mais ce qui appartient en propre à chaque énoncé n'apparaît pas avec moins d'évidence. Il suffit ici, pour en prendre conscience, de réduire les figures VI et VIII à la formule qui les sous-tend :

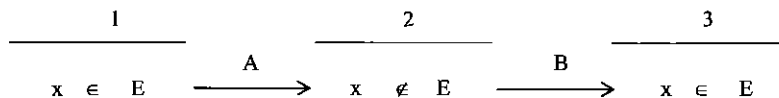


Figure IX

où :

- 1) x (sujet de la prédication) est porteur de la propriété p et donc appartient à l'ensemble E des porteurs de cette propriété.
- 2) x (sujet de la prédication) n'est pas porteur de la propriété p et donc n'appartient pas à l'ensemble E des porteurs de cette propriété.
- 3) x (sujet de la prédication) est porteur de la propriété p et donc appartient à l'ensemble E des porteurs de cette propriété.
- 4) A est le « moteur » du passage de 1 à 2.
- 5) B est le « moteur » du passage de 2 à 3.

On aura donc :

– Dans « Pierre rend le livre à Jacques » :

– x : le livre.

– p : la propriété à Jacques. E : ensemble des éléments porteurs de la propriété à Jacques.

– *A* : Jacques.

– *B* : Pierre.

– Dans « Le taon rend la bête folle » / « Son orgueil rend l'amie révoltée » :

– *x* : la bête / l'amie.

– *p* : la propriété fou / révolté. *E* : ensemble des éléments porteurs de la propriété fou / révolté.

– *A* : \emptyset .

– *B* : le taon / son orgueil.

De *rend le livre* à *rend fou / révolté*, ce n'est donc pas *rendre* qui a varié ; il conserve son rôle « inter-prédicationnel ». C'est l'instanciation des postes qui apporte la différence. Ainsi, dans *rend le livre*, « Jacques », sur l'entier du parcours (cf. fig. IX), entre dans la définition de la propriété *p* (« à Jacques ») et, de la *Position 1* à la *Position 2*, est aussi « moteur » du passage. Ce qui n'est pas dans *rend fou* : le « moteur » (« le taon ») est étranger à la définition de la propriété *p* (« fou »). On n'omettra pas, en outre, de relever que les éléments appelés à argumenter les postes de la « tension I » ($I \rightarrow 2$) trouvent tous, pour ce qui est de *rendre le livre*, des correspondants dans le monde « empirique »¹⁷. Il en va autrement dans le cas de *rendre fou / révolté* où ne paraissent que des opérations mentales¹⁸. D'où pour *A* la notation \emptyset : il s'agit là, en fait, du locuteur, auteur invisible ou innommé des prédications mises en jeu et qui, dans le cas considéré, instancie le passage de l'une à l'autre.

* * *

C'est ce même *rendre* bien entendu, tel qu'après un long détour il vient d'être présenté, qui se trouve dans la « construction pronominale » (*se rendre*) sur laquelle s'ouvrirait cette étude. Le même, mais avec une nouvelle instanciation des postes qui le constituent. Soit, en effet, l'énoncé suivant :

(48) Le ministre aussitôt *se rend* à Lyon.

Les rôles se distribuent ainsi :

– *x* : le ministre, sujet des prédications.

– *p* : la propriété être à Lyon. *E* : ensemble des êtres porteurs de ladite propriété.

¹⁷ Ce trait n'est pas étranger au fait que, régulièrement, on ait voulu voir dans cet emploi le « sens plein », « premier » ou « propre » de *rendre*. C'en est même la raison.

¹⁸ On prendra garde à ne pas penser que ces mêmes opérations mentales sont absentes dans le cas de *rendre le livre* : elles portent simplement sur du sensible, ce qui n'entrave en rien leur existence et leur forme.

- A : \emptyset .
- B : le ministre.

On voit tout de suite le propre de la construction. Dans *rend la bête folle*, chaque poste avait un titulaire distinct et, si dans *P. rend le livre à J.*, il n'en va pas tout à fait de même, c'est parce que « Jacques » ajoute à la fonction A (fonction seulement impliquée, puisque dans le passage de la *Position 1* à la *Position 2*) son emploi dans la définition de la propriété *p*. Et relevons bien, en outre, qu'il n'y entre qu'à titre d'élément dans une relation : « à Jacques ». La spécificité des constructions où paraît *se rendre* est donc d'offrir tous les postes à un même être. Ainsi le ministre de l'ex. 48 est tout à la fois « sujet » des prédications (*n'est pas à Lyon / est à Lyon*) et « moteur » (B) de la translation ($2 \rightarrow 3$) de l'une à l'autre. Seule lui échappe la fonction A, et pour être tenue par \emptyset ¹⁹. Il est donc au centre de tout. C'est sur lui que d'abord on prédique pour poser qu'il « n'est pas à Lyon » ; c'est sur lui ensuite que l'on prédique encore pour dire qu'il déserte cette première affirmation et les conditions qui la permettaient ; c'est sur lui, enfin, qu'on prédique une dernière fois pour asseoir qu'il « est à Lyon ». En somme il s'extrait lui-même de ce que pose la première prédication pour aller, lui-même encore, s'installer (deuxième prédication) dans ce qu'introduit la dernière.

Qu'on ne s'étonne pas dès lors que de pareille mécanique naissent les effets signalés au début de cette étude : certaine « lourdeur » peut-être dans le déplacement, mais sûrement une apparence de « solennité », de « lenteur », de « pompe ou de majesté », comme un encombrement de soi. C'est toute la personne considérée, tout ce qui fait ce qu'elle est, que l'on voit changer de place, se *trans-porter* d'un lieu en un autre. Elle n'est pas comme dans *aller* un simple mobile, un être dont on déclare seulement qu'il engendre le mouvement dont il est le siège. Elle est saisie pour elle-même et située avant que, chargée de tout ce qui la constitue, elle ne s'impose l'acte qui la *dé-localise*, qui la porte au terme qu'elle s'est fixé. Car la représentation de ce terme, *rendre* en est porteur. Il s'agit moins d'y *aller* que de s'y *déposer* et d'y *être* (cf. « deuxième prédication »). Et d'y être pour agir, pour tenir son rôle, pour user des pouvoirs dont on dispose ou dont on est censé être investi : fonction officielle (voir le *ministre*), autorité parentale, devoirs filiaux (fils, père, mère, frère, etc.), place dans une hiérarchie (supérieur, inférieur, etc.), place dans une configuration, une intrigue, une histoire, etc.

C'est de l'inclusion en lui de l'image de ce terme que *se rendre* tire une autre aptitude aisément repérable. Il y a peu de compatibilité entre *aller* et *ici* : c'est que

¹⁹ L'absence de A dans le monde sensible efface, interdit, dans le même monde sensible, la représentation d'un retour effectif à une position préalablement occupée.

aller propose le spectacle d'un parcours qui, pour employer le vocabulaire mathématique, s'opère dans un « espace ouvert à droite ». Quant à *venir*, signifiant d'un mouvement « afférent » qui se développe donc dans un « espace fermé à droite » et trouve son terme dans le lieu occupé par le *moi*, il est non seulement compatible avec *ici* mais il l'implique, se l'incorpore²⁰. Translateur « interprédicationnel » (au même titre que *rendre*), *se rendre*, lui, offre l'image indéterminée (cf. première prédication : « X n'est pas à... ») d'un lieu de départ et l'image précisée d'un lieu d'arrivée (deuxième prédication : « X est à... »). Il lui sera donc donné, selon les circonstances, de commuter avec *venir* ou avec *aller*. Au premier il ajoutera un point de départ ; au second un point d'arrivée. Que l'on considère plutôt les exemples suivants :

(49) Oui, Monsieur, et je *m'étais rendu* ici pour vous attendre de pied ferme.
Molière, *L'Avare*, II, 1.

(50) Viens, suis-moi. La Sultane en ce lieu *se doit rendre*.
Je pourrai cependant te parler et t'entendre.
Racine, *Bajazet*, I, 1.

(51) Dans deux heures Pompée en ce lieu doit *se rendre* :
Il veut sur nos débats conférer avec moi [...].
Corneille, Pierre, *Sertorius*, I, 2.

(52) Il est déjà un peu tard pour *aller* dîner en ville, encore un peu tôt pour *se rendre*
au spectacle.
Romains, Jules, *Les Hommes de bonne volonté*, t. III, XII, p. 162.

(53) Mon père reprit sa lecture, et moi je sortis pour *me rendre* à mon atelier.
Gobineau, Arthur de, *Les Pléiades*,
Paris, Éd. Jean-Jacques Pauvert, 1957, p. 91.

(54) Je *me rendis* à Muhlenbad (bain du moulin) : les buveurs et les buveuses se
pressaient autour de la fontaine.
Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*, IV, 4.

(55) Je vous prie de *vous rendre* en mon étude pour y prendre connaissance du
testament de votre père naturel M. François, Denys, Bartholomé Bouvard, ex-négociant
dans la ville de Nantes, décédé en cette commune le 10 du présent mois.
Flaubert, Gustave, *Bouvard et Pécuchet*, chap. I.

En (49), (50) et (51), *ici* comme *en ce lieu* (qui, référentiellement, en est l'équivalent) auraient rendu *venir* recevable. En (52) et (53), la localisation de *moi* étant exclue du propos, *aller* devenait possible. Il n'a, du reste, été rejeté en (52) que

²⁰ Sur les représentations respectives des verbes *aller* et *venir*, voir Chevalier, 1976.

pour éviter la répétition : *aller dîner en v. / aller au sp. Venir* n'avait chance d'être convoqué en (52) (« pour *venir* au sp. ») que si la phrase était supposée avoir pour auteur un acteur, et qui se verrait en son théâtre. En (54) et (55) enfin, *venir* et *aller* avaient compétence pour paraître, bien qu'avec des probabilités inégales. L'acceptabilité de l'un ou de l'autre dépend, dans ces phrases à la première personne, de la position que cette dernière entend occuper dans l'événement rapporté. Se voyant dans son étude, le notaire de *Bouvard et Pécuchet* pouvait recourir à *venir* ; se maintenant pour quelque raison au dehors, il usait d'*aller*. *Se rendre* tient ici au langage juridique (« en mon étude », « en cette commune », « du présent mois ») et est appelé par le caractère officiel de la lettre. Quant à Chateaubriand, selon qu'il est encore à Muhlenbad au moment qu'il écrit (à moins que simplement il ne s'y voie) ou qu'au temps de sa rédaction il se situe ailleurs, il dispose, comme variante, de *venir* et d'*aller* (« je vins à M. / j'allai à M. »).

Toutes les considérations de notre informateur, dont nous livrions plus haut un échantillon, seraient ici à citer²¹. Le profit serait immense de rapporter chacune de ces intuitions sûres et motivées aux différents moments de la mécanique que l'on vient de présenter. Elles y trouveraient sans doute leur place, leur origine et leur raison : « l'opération sémantiquement *lourde* » ; le « dédoublement de l'être référentiel impliqué dans l'opération » ; « le préfixe *re-* porteur d'une présupposition de mouvement antérieur inverse » ; l'absence de « cinétisme référentiel inverse » ; entre les « deux composantes (réception puis restitution) l'existence d'une *stase* de type *avoir* (soit, *être avec*) » ; le « mobile qui fait corps avec la position initiale », etc. Ne manquerait à l'appel que – pour tenir le même vocabulaire – « le mobile qui fait corps avec la position finale ». Car l'impression d'une « position finale visée, mais non atteinte : ouvert 'à droite' donc, comme *aller* »²² tient sans doute à certaines propriétés morphologiques (temps, mode) – à certains contextes aussi – sous lesquelles on saisit *se rendre*. Nullement au sémantisme propre du verbe, qui pose le contraire. Ce n'est peut-être pas un hasard si *se rendre*, sous plusieurs de ses formes, est maintes fois, dans les exemples recensés, suivi de l'expression d'une activité qui trouve son siège dans le lieu où *se rendre* a déposé son « sujet ».

* * *

La boucle est à boucler. Il convient à présent de revenir aux traductions que l'on présentait en commençant. Ce qui frappe d'abord, c'est que dans tous les exemples produits, de (12) à (17) inclus, le verbe *aller* était recevable. Pour des bonheurs divers,

²¹ On les trouvera rassemblées dans l'*Annexe*.

²² Cf. *Annexe*.

certes, mais recevable. Il faut donc voir dans le rejet des traducteurs l'exercice de leur liberté. Mais qu'il soit fondé ou non, il est toujours bon d'en chercher la cause.

Il est connu que, maintes fois, la « représentation conceptuelle de la réalité », induite par l'original, se substitue dans l'esprit du traducteur à ce qui en est explicitement dit ; et c'est, sans nécessité, une autre image qu'avec ses mots, plus orthonymiquement, il propose de cette représentation²³. Ainsi les visites de la famille du *Vicar* à Mr Durant (ex. 17) ne sont pas des visites de simple amitié, de simple courtoisie. La visite aux malades, à ceux qui sont *paralysed and not expected to live*, fait partie, moralement, des obligations religieuses. Elle est comme attachée au sacerdoce. Il ne s'agit pas seulement d'*aller voir* les pauvres, les malheureux, les déshérités. Il faut, par fonction, les assister, et *se rendre*, en ce cas, est « ce qui se dit en français ». Mais la liberté demeurant, répétons-le, le même traducteur fera en (56) un autre choix. Il ne supprimera plus *to see*, il ne le diluera plus dans *se rendre* (*se rendre* et *auprès*) : il juge que le mouvement à accomplir, comme dans l'original, est à déclarer de façon autonome ; que ce mouvement n'a pas, par anticipation, à incorporer son point terminal et l'activité qui y prendra place :

(56) *Then the bunches of snow in the twigs of the apple tree that leaned towards the fence told her she must go and see Mrs Durant.*

Lawrence, D. H., *Daughters of the Vicar*, ed. cit., p. 118.

Alors, les bouquets de neige accrochés aux branchages du pommier qui se penchait vers la clôture lui dirent qu'il lui fallait *aller voir* Mrs Durant.

Trad. cit., p. 119.

Mais il n'y a pas là la seule force qui ait poussé le traducteur à traiter différemment l'exemple (17) et l'exemple (56). Il est aisé de comprendre que le rapport de *to go* à *to see* n'est pas strictement le même dans *were going to see* (ex. 17) et *must go and see* (ex. 56). L'autonomie de *to see* à l'endroit de *to go* n'est pas égale ici et là ; la référence de *to go* à un mouvement dans l'espace ou à l'imminence d'un autre événement non plus. L'expression linguistique et l'image des faits narrés invitaient donc à des traductions distinctes.

Dans les ex. (12) et (16), l'emploi de *into* au lieu du simple *to* et, dans les deux cas, la représentation projetée de ce qui se produirait dans le lieu à l'intérieur duquel introduit la « préposition » ne sont pas étrangers au choix du traducteur. L'acceptation de *aller* ne faisait nullement difficulté : « Mr Jones *alla* à Willingdon » / « elle *alla* à (dans) la boutique ». On n'aurait eu que la simple énumération, la simple juxtaposition

²³ On trouvera de nombreuses illustrations de cette opération (« figure de traduction ») dans Chevalier et Delport, 1995, 2010.

d'événements ; une suite d'instantanés, sans déclaration explicite, par conséquent, de ce qui profondément les relie. Or de Mr Jones il a été dit auparavant que "[...] of late he had fallen on evil days. He had become much disheartened after losing money in a lawsuit, and had taken to drinking more than was good for him"²⁴. Comme le ministre qui va à Lyon (ex. 48), c'est donc ès qualités que Mr Jones fait le déplacement de Willingdon ; et c'est fort de ce qu'on connaît de lui qu'on le voit... *s'y rendre*. Cette *stase* atteinte, cette *stase* finale (« il est à Willingdon »), il peut se livrer à ses débordements. Il est significatif d'ailleurs que le traducteur brise la phrase de l'original par un point et, anaphoriquement, reprenne par *Là* le lieu atteint et posé par *se rendit*. C'est la même vision des faits qui a appelé et *se rendre* et *là*. Il serait aisé de montrer que *la boutique* dans l'exemple (16) a joué le même rôle que Willingdon dans l'esprit du traducteur.

On ne trouvera rien d'autre dans les ex. (13), (14) et (15). Clover (trad. *Douce*) et Boxer (trad. *Malabar*) sont des personnages qui se sentent investis d'une « mission », et s'ils vont quelque part, c'est pour le service de la cause. On ne les montrera donc pas – ceci est la pensée obscure du traducteur – faisant mouvement vers quelque lieu nécessaire mais s'y portant et s'y installant pour procéder à leur « tâche », à celles qu'ils se donnent et qui leur reviennent : « retourner la paille » (ex. 13), « ramasser une charretée de pierraille » (ex. 14), « déchiffrer les Sept Commandements » (ex. 15). On aura compris que *se rendre* avait toutes les propriétés requises pour offrir cette vision des choses et que cette vision des choses, le traducteur se l'était bâtie à partir de maintes informations éparses dans et hors de la phrase. Il était si persuadé de la prééminence du déplacement qu'il n'hésite pas, une fois encore, à défaire (ex. 14) une énumération qui mettait sur un même pied plusieurs événements (“would go”, “collect a load”, “drag it”) : le deuxième (« pour y ramasser ») sera subordonné au premier (« se rendait à la carrière ») et le troisième au deuxième (« qu'il tirait »). C'est dire le caractère capital et réglé octroyé au déplacement en cause. De lui dépend l'exécution des deux autres et il n'existe, il ne s'effectue que pour cette exécution.

* * *

Après tant d'attention donnée à un seul vocable, peut-être convient-il encore de s'excuser. De confesser sa légèreté ou son inconscience ; son insolence aussi sans doute de n'avoir pas entendu la leçon du maître Ferdinand. Elle était pourtant claire, cette leçon :

[...] vouloir épuisier les idées contenues dans un mot est une entreprise parfaitement

²⁴ « [...] depuis quelque temps il était entré dans une période funeste. Il avait perdu cœur à l'ouvrage, après un procès où il avait laissé des plumes, et s'était mis à boire plus que de raison » (Trad. cit.).

chimérique, à moins peut-être de se borner à des noms d'objets matériels et d'objets tout à faire rares, par exemple l'*aluminium*, l'*eucalyptus*, etc. [...] Quant à épuiser ce qui est contenu dans *esprit* par opposition à *âme* ou à *pensée*, ou ce qui est contenu dans *aller* par opposition à *marcher*, *passer*, *cheminer*, *se porter*, *venir* ou *SE RENDRE*, une vie humaine pourrait sans exagération s'y passer²⁵.

L'espoir de n'avoir pas tout manqué, peut-être même d'avoir en quelque manière réussi, tient à deux causes : d'abord de n'avoir pas eu à « passer une vie humaine » à son étude (il est vrai que l'on pourrait aussi y voir le signe d'un renoncement et donc d'un échec) ; ensuite de n'avoir jamais cru que la « signification » d'un vocable et « la somme de ses emplois » sont une seule et « même chose »²⁶.

ANNEXE²⁷

[...] *se déplacer, se transporter, se voiturier.*

Pronominalité et donc dédoublement de l'être référentiel impliqué dans l'opération. Quand je dis : *je me rends à Paris*, je me brise en deux images de moi-même, l'une adhérant à la position initiale (de là vient sans doute l'impression d'*inertie* du mobile, que l'on retrouve aussi dans *je me déplace*, et exploitée peut-être dans le populaire : *on n'est pas rendus*), l'autre image parcourant toutes les positions en direction de la position finale. Position finale visée, mais non atteinte : ouvert « à droite » donc, comme *aller*.

Mais sur la borne initiale, impression de fermeture à gauche. D'où vient-elle ? *Se + rendre* : pas de raison que *rendre* ici signifie autre chose que dans tous ses autres emplois. *Rendre* transitif (*re-donner*) : préfixe *RE-* inverseur de mouvement. Ou plutôt porteur d'une présupposition de mouvement antérieur inverse. *Aller / revenir, venir / retourner, monter / redescendre*, etc. Donc *donner / rendre*. Pourtant, quel mouvement référentiel antérieur inverse présupposerait donc *se rendre* ? Et quel pourrait bien être le pendant symétrique de *se rendre* (comme *monter* l'est de *redescendre*) ? Nulle idée d'un cinétisme référentiel inverse, dans le monde des événements. Quand je dis : *je me rends à Paris*, je ne présuppose pas que je m'en sois éloigné préalablement dans le monde des choses. Dans le monde des choses. Mais dans le monde des représentations ? Et si, disant *je me rends à Paris*, je laissais entendre que quelque chose (en moi, ou dans le monde) m'éloigne du terme du mouvement, s'oppose à ce mouvement, contrarie ce mouvement ?

²⁵ Saussure, 2002 : 77.

²⁶ *Ibidem*.

²⁷ Lettre du 8 octobre 2012 d'Yves Macchi.

Cette inertie que je percevais tout à l'heure, elle aurait alors une double origine : le dédoublement dû à la pronominalité, mais aussi l'exploitation faite de la lexigénèse d'inversion du préfixe *RE-*. Autrement dit : dans *se rendre*, *RE-* continuerait d'agir comme partout, comme présupposition de cinèse inverse, mais en faisant contraster un mouvement réel en direction du terme avec un mouvement virtuel, imaginaire, de tension inverse. Ce qui est une définition assez exacte de l'inertie du mobile : le mouvement s'accompagne d'un effort dû à la réaction d'inertie contrariant le mouvement. Le mobile traîne les pieds. Ce qui veut dire qu'à chaque instant de l'opération, accompagnant le mobile, on aurait une double flèche de forces de tendance opposée, l'une tirant le mobile vers le terme, l'autre le retenant en direction de l'origine. Comme si à chaque instant de l'opération le mobile laissait une image de soi tournée vers l'origine du mouvement qu'il n'aspirerait qu'à regagner. (On dirait bien, justement, que *regagner* est le pendant symétrique de *s'éloigner*..., ou peut-être aussi de *se rendre* : « Après *s'être rendu* sur les lieux de la fusillade, le ministre a promptement regagné Paris »).

Il y aurait donc dans *se rendre* une double force de sens opposé s'exerçant sur le mobile. Mais je reviens sur le couple *donner / rendre*. Dans bien des cas on peut *rendre* sans avoir *reçu*. *Rendre service, rendre hommage*, me dit Robert. Pas d'inversion de cinèse référentielle ici, comme dans *se rendre*. Mais si on détaille : dans *rendre* (transitif), dans sa valeur ordinaire de « restituer », il n'y a pas en fait seulement deux composantes (réception puis restitution), il y a aussi, entre elles, une stase de type *avoir* (soit, *être avec*) : 1) on me donne (ou je reçois) ; 2) je suis en possession de, je suis avec ; 3) je restitue.

Et si *se rendre* présupposait (comme dans les emplois de *rendre* tr. sans restitution), la seule phase 2 ? On aurait alors dans *se rendre* : 1) présupposition : être avec (avec quoi ou qui ? cela reste à élucider) ; 2) position : se désolidariser de ce (ou celui) avec quoi (qui) l'on est, s'en détacher.

On pourrait imaginer que, dans le présupposé de *se rendre*, celui qui *se rend* quelque part se conçoit comme adhérant à quelque chose dans la position initiale. Il fait corps (le mobile) avec la position initiale. Du coup, chaque pas vers le terme se fait avec un élastique attaché dans le dos. Est-ce que dans tes contextes de signification tu pourrais trouver des éléments, des indices qui iraient dans ce sens d'un mobile adhérant à l'espace initial ? Qui indiqueraient que le mobile se trouve, à l'origine du mouvement, en un lieu qui serait en quelque sorte *son espace* (son *sitio*, comme dirait l'espagnol) ? Son espace propre, son chez lui, qu'il lui faudrait quitter comme à regret, dont il lui faudrait péniblement s'extraire pour se diriger vers le terme du mouvement. Le ministre de l'Intérieur, son *sitio*, c'est le ministère de l'Intérieur. Ailleurs, c'est pas chez lui, il est hors de chez lui : donc il *s'y rend*. La glaise de la position initiale colle aux godasses du mobile. *Se rendre* signifierait donc un mouvement hors de son *home*,

de son habitat naturel, ordinaire et attitré, et dans la perspective se profilerait donc, à l'issue du mouvement, la préfiguration d'un retour du mobile dans son chez soi. À l'horizon de la pensée, image du mouvement inverse ultérieur du mobile vers le point d'origine (*regagner, rentrer*).

Je crois que ce schéma marcherait assez bien aussi pour d'autres valeurs de *se rendre* (« se rendre à l'ennemi », « se rendre aux raisons de X ») : on quitte à regret, avec effort, une position militaire ou mentale que l'on tenait (un espace abstrait auquel on adhérait).

Références bibliographiques

- Chevalier, J.-C., « Sur l'idée d'aller et de venir et sa traduction linguistique en espagnol et en français », *Bulletin hispanique*, LXXVIII/3-4, 1976, pp. 254-312.
- « De l'opposition 'aver' / 'tener' », *Cahiers de linguistique médiévale*, 2, 1977, pp. 5-48.
- « Le système pronominal en espagnol et en français », *Travaux de linguistique et de littérature*, XX/1, 1982, pp. 283-323.
- Chevalier, J.-C., Delpont, M.-F., *L'Horlogerie de saint Jérôme (Problèmes linguistiques de la traduction)*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- *Jérômiades (Problèmes linguistiques de la traduction II)*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Delpont, M.-F., *Deux verbes espagnols : haber et tener. (Étude lexico-syntaxique. Perspective historique et comparative)*, Paris, Éditions hispaniques, 2004.
- « Dialogue autour de l'objet de tant de ressentiments », *Le concept d'actualisation en psychomécanique du langage. Actes du XII^e Colloque international de l'Association internationale de psychomécanique du langage (AIPL)*, Bruxelles, 18-20 juin 2009, Limoges, Lambert-Lucas, 2010, pp. 59-74.
- Robert, P., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (Les mots et les associations d'idées)*, Paris, Société du Nouveau Littéré, Le Robert, 6 vol. + Supplément, 1966.
- Saussure, F. de, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002.